

32-104

RECTIFICATIF N° 90 - 870 DU 13 DECEMBRE 1990

au décret n° 90-258 du 5 Juin 1990  
portant nomination du Camarade ONGANIA  
(André) en qualité de Directeur des Ac-  
tivités Socio-Culturelles à la Direc-  
tion Générale de la Jeunesse du Minis-  
tère de la Jeunesse et du Développement  
Rural.-

Au lieu de :

ONGANIA (André)

Lire :

ONGAGNA (André.)

Le reste sans changement./-

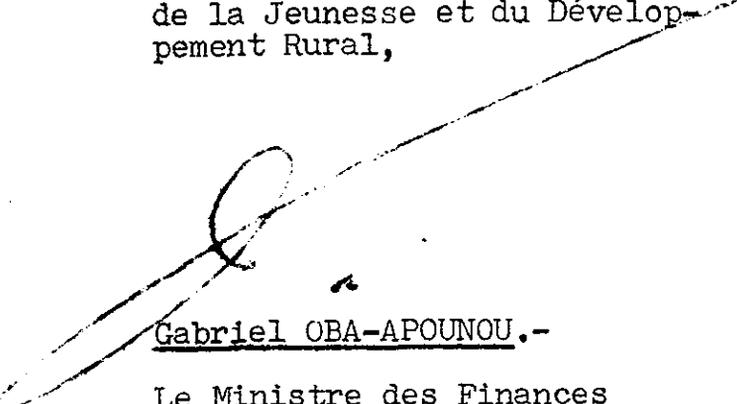
Fait à Brazzaville, le 13 Décembre 1990

Par le Premier Ministre  
par intérim,  
Le Ministre d'Etat, Ministre  
de la Jeunesse et du Dévelop-  
pement Rural,

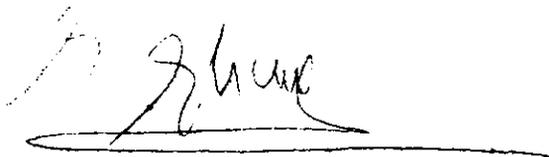
  
Pierre MOUSSA.-

Le Ministre du Travail et de  
la Sécurité Sociale,

  
Jeanne DAMBENDZET.-

  
Gabriel OBA-APOUNOU.-

Le Ministre des Finances  
et du Budget,

  
Edouard GAKOSSO.-